

FICHE SIGNALÉTIQUE

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit** HF Encre aqueuse pour Xerox® Trivor® 2400 HF Inkjet Press
N° de pièce 008R13243**UFI** KT10-60W9-K00Y-KKKR**Couleur** Noir**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Imprimante à jet d'encre**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur** Xerox
Wezembekstraat, 5
B1930 Zaventem
Belgium**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec****Personne à contacter** Manager, environnement, santé,
sécurité et durabilité**Téléphone** +32 (2) 713 14 52 (Français)
+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)**Adresse de courriel** askxerox@xerox.com**Pour le document le plus récent** <https://safetysheets.business.xerox.com>**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 72 11 00 03

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**

Symbole(s)

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

**Mot indicateur**

Avertissement

**Mentions de danger
Conseils de prudence**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

UFI

KT10-60W9-K00Y-KKKR

2.3 Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2 Mélanges**

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-75	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Alcool aliphatique	10-20	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	--
1,2-Hexanediol	5-15	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
Noir de carbone	1-10	1333-86-4	215-609-9	--	--	01-2119384822-32-0065
Triéthanolamine	<1	102-71-6	203-049-8	--	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.036	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16**Remarque**

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SOINS**4.1 Description des mesures pour les premiers secours****Conseils généraux**

En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux	Irritant pour les yeux
Peau	Peut causer une irritation
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles

Symptômes principaux Une exposition excessive peut provoquer:
Irritation des yeux
Irritation de la peau

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun en particulier

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations

Point d'éclair > 100 °C / > 212 °F

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
 Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter le contact avec la peau et les yeux, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec soin

7.3 Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d'encre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	ACGIH TLV	Union européenne
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m ³	
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

Protection du visage/des yeux	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité
Protection des mains	Gants de protection.
Protection de la peau et du corps	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire	Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Faible
État physique	Liquide	Couleur	Noir
pH	7-9.5		
Point d'éclair	> 100 °C	/	> 212 °F
Point de fusion / point de congélation	Non applicable		
Point/intervalle d'ébullition	Non déterminé		
Point de ramollissement	Non applicable		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité	Aucun renseignement disponible		
Solubilité dans l'eau	Dispersible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	5-7 mPa.s @ 25 ° C		
Propriétés explosives	Non explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

Agents oxydants forts, Températures extrêmes et lumière directe du soleil

10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.
Irritation Irritant pour les yeux et la peau

Renseignements sur les
composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool aliphatique	20 g/kg (Rat)	20800 mg/kg (Rabbit)	
Noir de carbone	15400 mg/kg (Rat)	3 g/kg (Rabbit)	
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité Voir "autres informations" dans cette section

Nom chimique	CIRC
Noir de carbone	2B

Autres informations

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. Dans le processus de fabrication de ce produit, la petite quantité de noir de carbone est en suspension dans un liquide et n'est pas exprimée comme « libre » du noir de carbone. Par conséquent, cette classification ne

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

Autres effets toxiques	s'applique pas à ce produit.
Sensibilisation	Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles
Effets sur les organes cibles	Aucun renseignement disponible
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible
Informations sur d'autres dangers	
Propriétés de perturbation endocrinienne	Aucun renseignement disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucun renseignement disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Considérations relatives à l'élimination

Éviter un écoulement vers les voies d'eau et les égouts
Éliminer conformément à la réglementation locale

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement

FDS n° : F-60028**HF Encre aqueuse - Noir****Date d'émission** 2017-03-13**Date de révision** 2022-06-16**Version** 5

des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

No d'élimination des déchets CED 08 03 13**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 No ONU/ID**

Non réglementé

14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2017-03-13
Date de révision 2022-06-16
Note de révision sections de la FS mises à jour, 3,
Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Alcool aliphatique	STEL 450 ppm STEL 1422 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ TWA 150 ppm TWA 474 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ TWA 150 ppm TWA 470 mg/m ³ STEL 1410 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ STEL 450 ppm			
Noir de carbone	STEL 7 mg/m ³ TWA 3.5 mg/m ³	TWA 3 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³		
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³		AGW 1 mg/m ³	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Noir de carbone	TWA 3 mg/m ³				TWA 2.0 mg/m ³
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	SS-C** TWA 5 mg/m ³ STEL 5 mg/m ³	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m ³		TWA 5 mg/m ³ Ceiling 10 mg/m ³ S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Noir de carbone	TWA 3.5 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ C(A4)		TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³	
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Alcool aliphatique	TWA 100 mg/m ³				TWA 25 ppm TWA 79 mg/m ³ STEL 37.5 ppm STEL 118.5 mg/m ³
Noir de carbone	TWA 4 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³	TLV 3 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m ³	TLV 5 mg/m ³ TLV 0.8 ppm Indicative STEL 10 mg/m ³ Indicative STEL 1.6 ppm	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³

FDS n° : F-60028

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2022-06-16

Version 5

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
			A*		

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.